

RESULTATS ANNUELS DE L'EXERCICE 2022/23

AMELIORATION DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

- EBO en croissance de 3,1% à périmètre comparable et hors éléments non récurrents, en dépit de la très forte hausse du prix de l'électricité
- Free Cash flow opérationnel positif
- Impact relatif de l'intégration de MMV sur ces deux indicateurs
- Dividende proposé de 0,91 euro par action, en hausse de 10% vs. 2021/22

REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

- Forte réduction des émissions de CO₂ (scope 1 et 2)¹, en baisse de 34% vs. 2021/22 et de 39% vs. 2018/19
- Avance de 14 points par rapport à la trajectoire de réduction présentée en octobre 2022
- Emissions de CO₂ par journée-skieur² : 320 grammes, en baisse de 72% vs. 2021/22
- Emissions de CO₂ par nuitée³ : 950 grammes (première année d'évaluation de MMV)
- Emissions de CO₂ par visite dans les parcs⁴ : 1 130 grammes, en baisse de 12% vs. 2021/22

(Pour comparaison, émissions de CO₂ pour la production d'1 kg de pommes origine France = 320 grammes⁵)

PERSPECTIVES 2023/24

- EBO en progression de 7% minimum vs. EBO 2022/23 hors éléments non récurrents
- Investissements industriels d'environ 270 millions d'euros
- Free cash-flow opérationnel en croissance
- Réduction supplémentaire de 15 points des émissions de CO₂ (scope 1 et 2) vs. 2022/23, soit une baisse c. 54% vs. 2018/19

Paris, le 5 décembre 2023 – Le conseil d'Administration de la Compagnie des Alpes s'est réuni, sous la présidence de Gisèle Rossat-Mignod, le 4 décembre 2023, et a arrêté les comptes consolidés et audités du Groupe pour l'exercice 2022/23 clos le 30 septembre 2023.

Commentant les résultats de l'exercice 2022/2023, Dominique Thillaud, Directeur général de la Compagnie des Alpes a déclaré : « **La Compagnie des Alpes présente des résultats très solides, en croissance, en dépit d'un « choc prix électricité », inouï dans son ampleur et sa soudaineté. Le Groupe a su réagir en absorbant, et en dépassant même, cette pression inflationniste. A périmètre comparable et hors éléments non récurrents, notre chiffre d'affaires a enregistré une croissance organique à deux chiffres et notre EBO a progressé de plus de trois points.**

Collectivement, nous avons notamment cette fierté de dérouler, avec une avance certaine, la marche du Groupe vers le Net Zéro Carbone en 2030 (scope 1 et 2 – sans aucune compensation carbone). L'utilisation de biocarburant de 2^{ème} génération HVO 100 par les dameuses de nos domaines skiables est à l'image de

¹ Emissions de CO₂ en cours d'audit par les commissaires aux comptes du Groupe

² Emissions de CO₂ de la division Domaines skiables et activités outdoor rapportées au nombre de journées-skieur

³ Emissions de CO₂ du Groupe MMV (Distribution & Hospitality) rapportées au nombre de nuitées dans les hébergements exploités par MMV

⁴ Emissions de CO₂ de la division Parcs de loisirs, rapportées au nombre de visites et de nuitées vendues dans les parcs

⁵ Source : Food GES Ademe

toutes les actions, petites ou grandes, que nous menons pour réduire drastiquement notre empreinte carbone. La réduction des émissions de GES, pour nos activités et avec des technologies déjà existantes, c'est possible et c'est déjà maintenant !

Que ce soit sur le plan économique ou environnemental, l'engagement sans faille de nos équipes comme de nos partenaires a été un facteur essentiel dans l'amélioration de nos performances.

Cet exercice aura également été marqué par l'annonce de nos 10 Engagements et 5 Renoncements, déclinaisons concrètes de notre Raison d'Etre : assumer notre conception commune de nos métiers et s'engager, individuellement et collectivement, sur la création de valeurs, au pluriel.

En conclusion, l'exercice 2022/23 a permis de démontrer la dynamique vertueuse de notre stratégie et de conforter notre confiance dans l'avenir. »

Principales données financières

(en M€)	2022/23 publié ^(a)	2021/22 ^(b) hors éléments non récurrents ^(c)	Var. à périmètre comparable ^(d) et hors éléments non récurrents ^(c)	2021/22 publié ^(b)	Var. en données publiées ^(b)	Var. à périmètre comparable ^(d)
Chiffre d'affaires						
▪ Domaines skiables et activités outdoor	489,2	456,2	+7,1%	456,2	+7,2%	+7,1%
▪ Distribution & Hospitality	110,3	32,9	+18,1%	32,9	+235,2%	+18,1%
▪ Parcs de loisirs	525,9	463,7	+13,4%	469,4	+12,0%	+12,0%
Total Groupe	1 125,5	952,8	+10,6%	958,5	+17,4%	+9,9%
EBO (après prestations corporate)						
▪ Domaines skiables et activités outdoor	151,1	160,5	-5,9%	170,5	-11,4%	-11,4%
▪ Distribution & Hospitality	23,0	(0,2)	n/a	0,7	n/a	n/a
▪ Parcs de loisirs	140,1	117,5	+16,1%	149,1	-6,1%	-6,1%
▪ Siège	(6,5)	(7,8)	-6,8%	(7,8)	-17,1%	-17,1%
<i>Dont coût de l'énergie</i>	<i>(72,1)</i>	<i>(35,1)</i>	<i>+91,0%</i>	<i>(35,1)</i>	<i>+105,5%</i>	<i>+91,0%</i>
Total Groupe	307,7	270,0	+3,1%	312,6	-1,6%	-9,5%
EBO / Chiffre d'affaires	27,3%	28,3%	-1,9 pt	32,6%	-5,3 pts	-5,8 pts
Résultat opérationnel	139,6	126,9	+3,6%	169,5	-17,6%	
Résultat net, part du Groupe	90,4	83,5	+5,2%	114,4	-20,9%	
Free cash-flow opérationnel	24,3			181,6		

(a) En 2022/23, le Groupe a enregistré des éléments non récurrents ayant un impact positif de 4,5 M€ sur l'EBO du Groupe (dont 3,7 M€ pour les Parcs de loisirs).

(b) La répartition des résultats de l'exercice 2021/22 par division a été retraitée pour correspondre au nouveau reporting adopté depuis le début de l'exercice 2022/23 (création d'une troisième division « Distribution & Hospitality », disparition de la division « Holdings et Supports »).

(c) *Éléments non récurrents* : impact positif de 42,6 M€ sur l'EBO du Groupe 2021/22, reflétant un impact positif de 5,8 M€ sur le chiffre d'affaires (reliquat billets parcs de loisirs « no show » période Covid) et un impact positif de 36,8 M€ sur les produits et charges d'exploitation (indemnités d'assurance, aides et exonérations de charges sociales) répartis en 10,0 M€ pour les Domaines skiables et activités outdoor, 1,0 M€ pour Distribution & Hospitality et 25,9 M€ pour les Parcs de loisirs. En 2022/23, pas d'impact sur le chiffre d'affaires ; impact positif de 4,5 M€ sur l'EBO du Groupe (dont 3,7 M€ pour les Parcs de loisirs).

(d) La variation à périmètre comparable exclut MMV, consolidée à compter du 1^{er} octobre 2022 (Distribution & Hospitality), l'agence immobilière Chalet Time à Val d'Isère, acquise en janvier 2023 (Distribution & Hospitality), ainsi que l'école de ski Arc Aventures acquise au cours de l'exercice 2022/23 (Domaines skiables et activités outdoor).

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022/23

Le **chiffre d'affaires** consolidé du **Groupe** s'élève à 1 125,5 M€ pour l'exercice 2022/23. Il est en croissance de 17,4% à périmètre courant et de 9,9% à périmètre comparable (c'est-à-dire essentiellement hors MMV) par rapport à 2021/22. Hors éléments non récurrents comptabilisés en 2021/22, la croissance atteint 10,6% à périmètre comparable, reflétant une forte croissance de l'ensemble des activités du Groupe.

- Le chiffre d'affaires des **Domaines skiables et activités outdoor** s'élève à 489,2 M€, en progression de 7,2% par rapport à l'exercice 2021/22 (+7,1% à périmètre comparable). Celui des remontées mécaniques progresse quant à lui de 7,8% et s'établit à 465,9 M€. Cette croissance est d'abord portée par une hausse de 5,9% du revenu moyen par journée-skieur, reflétant notamment l'inflation, dont la répercussion partielle de la hausse des coûts de l'électricité sur le prix des forfaits, et par une progression de 1,8% du nombre de journées-skieur (12,5 millions) dans un marché national du ski en baisse de 5%⁶.
- Le chiffre d'affaires de la division **Distribution & Hospitality** s'élève à 110,3 M€ contre 32,9 M€ pour l'exercice précédent. Les trois composantes de la division (tour-opérateurs, agences immobilières et MMV, qui n'était pas consolidée en 2021/22) ont toutes connu une croissance significative au cours de l'exercice. A périmètre comparable (c'est-à-dire hors MMV et Chalet Time), le chiffre d'affaires de la division est en progression de 18,1% par rapport à l'exercice 2021/22.
- La division **Parcs de loisirs** a connu une nouvelle année très dynamique. Son chiffre d'affaires a atteint 525,9 M€, en croissance de 12,0% par rapport à l'exercice précédent. Hors éléments non récurrents comptabilisés en 2021/22, il progresse même de 13,4%. Cette performance résulte à la fois d'une augmentation de la fréquentation, qui croît de 5,2% (10,6 millions de visites), et d'une hausse de près de 7% de la dépense par visiteur. Le Groupe récolte les fruits de ses efforts en matière d'investissements d'attractivité, mais aussi d'optimisation continue de l'exploitation des sites (extension des périodes d'ouverture, amélioration des parcours visiteurs et des offres proposées dans les parcs).

Malgré des coûts de l'énergie qui ont été multipliés par plus de deux (72,1 M€ en 2022/23 contre 35,1 M€ en 2021/22), l'**Excédent Brut Opérationnel** (EBO) du Groupe s'élève à 307,7 M€ contre 312,6 M€ lors de l'exercice précédent. A périmètre comparable et hors éléments non récurrents, il est en croissance de 3,1%. Il s'établit en effet à 278,4 M€ en 2022/23, soit un niveau supérieur à l'objectif initialement fixé par le Groupe, à savoir un EBO hors éléments non récurrents et hors intégration de MMV proche des 270,0 M€ réalisés en 2021/22. A périmètre comparable, la hausse des coûts liés à l'énergie s'élève à 31,9 M€ (dont 31,1 M€ pour les seules charges d'électricité, les Domaines skiables représentant 90% de cette hausse) ; à périmètre comparable et hors éléments non récurrents, la part des autres charges d'exploitation (frais de personnel, entretien et réparations, marketing, achats et autres) rapportée au chiffre d'affaires a en revanche baissé de 0,8 point.

Le **taux de marge d'EBO** du Groupe s'établit ainsi à 27,3% contre 32,6% en 2021/22. Hors éléments non récurrents, il ressort à 26,9% en 2022/23 contre 28,3% à la même période l'an dernier. Ceci représente un repli limité de 1,4 point alors que la hausse des coûts de l'énergie, passés de 3,7 à 6,4% du chiffre d'affaires, affecte le taux de marge d'EBO de 2,7 points.

⁶ Domaines Skiables de France – Indicateurs et analyses 2023 – 9 octobre 2023

- L'EBO des **Domaines skiables et activités outdoor** s'élève à 151,1 M€, en baisse de 11,4% par rapport à 2021/22, mais de seulement 5,9% hors éléments non récurrents, alors même que les coûts liés à l'électricité ont été multipliés par 2,5 : ceux-ci ont en effet augmenté de 28,0 M€, passant de 18,8 à 46,8 M€. Les charges d'exploitation hors énergie n'ont quant à elles progressé que de 4,8% hors éléments non récurrents, limitant ainsi à 4,3 points le repli du taux de marge d'EBO hors éléments non récurrents qui s'établit à 30,9%.
- Bénéficiant de l'intégration de MMV, l'EBO **Distribution & Hospitality** atteint 23,0 M€ contre 0,7 M€ en 2021/22. A périmètre comparable et hors éléments non récurrents, l'EBO de la division est passé de -0,2 M€ en 2021/22 à -1,9 M€ en 2022/23. A périmètre courant, l'intégration de MMV est fortement relative sur le taux de marge d'EBO qui ressort à 20,8%.
- L'EBO des **Parcs de loisirs** s'élève à 140,1 M€, en baisse de 6,1% par rapport à 2021/22 et en hausse de 16,1% hors éléments non récurrents. Ces derniers sont notamment constitués des indemnités d'assurance perçues en 2021/22 à la suite des inondations ayant touché les sites belges de Walibi Belgium et Aqualibi en juillet 2021. Retraité de l'ensemble des éléments non récurrents perçus en 2021/22 et en 2022/23, le taux de marge d'EBO des Parcs de loisirs progresse de 0,6 point à 25,9% malgré la hausse des charges d'exploitation liée à l'énergie, à l'inflation, notamment sur les produits alimentaires, et à la croissance de l'activité.

Les **dotations aux amortissements** ont augmenté de 20,0%, soit une hausse de 28,7 M€ qui s'explique notamment par l'impact de la consolidation de MMV dont les dotations aux amortissements se sont élevées à 21,2 M€ en 2022/23, les 2/3 de ce montant concernant l'amortissement des droits d'utilisation IFRS 16.

Le Groupe a par ailleurs enregistré des **autres produits opérationnels** pour un montant de 4,0 M€ qui concerne essentiellement l'indemnité de résiliation de la DSP des 2 Alpes suite au jugement rendu en août dernier.

Le **résultat opérationnel** du Groupe s'établit ainsi à 139,6 M€ contre 169,5 M€ en 2021/22. A périmètre comparable et hors éléments non récurrents, le résultat opérationnel est en hausse de 3,6%.

Le **coût de l'endettement net** du Groupe est en hausse de 8,8 M€ à 25,0 M€. Cette augmentation reflète i) une hausse de 9,8 M€ du coût de l'endettement brut hors IFRS 16 liée pour l'essentiel à la hausse des taux d'intérêt, ii) une hausse de 4,7 M€ du coût lié aux dettes de loyer IFRS 16 du fait de l'acquisition et de l'intégration de MMV, de l'effet année pleine de l'hôtel Cosmos et de l'ouverture des Ecolodgee au Futuroscope, iii) ces hausses étant partiellement compensées par 5,8 M€ d'intérêts perçus sur les placements de trésorerie (0 M€ en 2021/22).

La **charge d'impôt** représente un montant de 24,9 M€, en diminution de 13,3 M€ en raison de la baisse de 25% de la base imposable et d'une diminution de 3,2 pts du taux moyen d'imposition.

Le **résultat net, part du Groupe** s'élève ainsi à 90,4 M€. **Hors éléments non récurrents, le résultat net, part du Groupe est en hausse de 4,1% à 87,0 M€.**

Le **besoin en fonds de roulement** est en augmentation de 13,5 M€ par rapport au 30 septembre 2022.

Les **investissements industriels nets**⁷ s'élèvent à 235,4 M€, en hausse de 33% par rapport à 2021/22. Ils atteignent cependant un niveau inférieur à l'indication d'environ 250 M€ initialement donnée par le

⁷ Voir glossaire

Groupe. Cet écart s'explique par le décalage de quelques dépenses et des économies réalisées par rapport au budget. Les investissements de l'exercice se répartissent essentiellement entre :

- 92,0 M€ dans les Domaines skiabiles, principalement de nouvelles remontées mécaniques à Serre-Chevalier, La Plagne, Les Arcs et Grand Massif,
- 10,7 M€ en Distribution & Hospitality, notamment pour la rénovation de deux hôtel-clubs aux Arcs et à l'Alpe d'Huez,
- 118,6 M€ dans les Parcs de loisirs, investis principalement dans l'aménagement de nouvelles zones telles que la Zone Festival Toutatis au Parc Astérix et une nouvelle zone familiale à Walibi Holland, ainsi que dans de nouvelles attractions notamment à Walibi Belgium et à Bellewaerde.

Après une hausse de 21,6 M€ des impôts versés en 2022/23 qui reflète le retour à la normale de l'activité en 2021/22, le **free cash-flow opérationnel**⁸ atteint 24,3 M€, conformément à l'objectif fixé d'un free cash-flow opérationnel positif. Pour mémoire, dans un contexte de reprise de l'activité post crise sanitaire, le free cash-flow opérationnel de l'exercice précédent était de 181,6 M€ et non comparable car il avait bénéficié de l'effet positif de la reconstitution du BFR post Covid.

L'endettement net du Groupe s'élève à 900 M€ au 30 septembre 2023, répartis entre une dette financière nette hors IFRS 16 de 563 M€ et des dettes IFRS 16 pour 338 M€. Il se compare à 541 M€ au 30 septembre 2022. Cette hausse de 360 M€ reflète principalement l'impact de l'acquisition de MMV qui représente au total 264 M€, entre la comptabilisation de la dette nette de MMV (168 M€ à la clôture de l'exercice 2022/23, dont 102 M€ de dettes IFRS 16) et le surcroît de dette nette lié au financement de l'acquisition des titres de MMV pour un montant de 96 M€ (montant qui intègre la valorisation de l'option de vente des 15% du capital de MMV non acquis par le Groupe). L'augmentation de l'endettement net du Groupe reflète également le plus fort niveau d'investissements réalisés au cours de l'exercice ainsi que les dividendes versés par le Groupe (47 M€).

Le ratio de levier financier **Dette nette / EBO (hors IFRS 16)** s'élève à 2,0x au 30 septembre 2023, soit un niveau nettement inférieur à l'indication initiale donnée par le Groupe, à savoir un ratio de levier financier compris entre 2,5x et 3,0x.

Dividende

Le Groupe proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mars prochain un dividende de 0,91 € par action au titre de l'exercice 2022/23, en augmentation de 10% par rapport au dividende versé au titre de l'exercice 2021/22. Il représente un rendement de 7% par action, sur la base du cours de clôture de l'exercice 2023 (13,0 €).

Ce montant proposé correspond à un taux de distribution de 53% du résultat net part du Groupe, hors éléments non récurrents, en ligne avec l'objectif annoncé par le Groupe d'un taux de 50%. Cette politique de dividende est compatible avec la poursuite d'une stratégie de croissance profitable et d'investissements soutenus, illustrant la confiance du Groupe dans sa capacité à maintenir un niveau de levier financier maîtrisé.

⁸ Vor glossaire

POLITIQUE ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Réductions des émissions de CO₂

Les émissions de CO₂ (scope 1 et 2) s'élèvent pour le **Groupe** à 18 041 tonnes au cours de l'exercice 2022/23, soit une réduction de 34% par rapport à l'exercice précédent, malgré l'intégration de MMV. L'objectif d'une réduction de 25% que le Groupe s'était fixé pour l'exercice est donc très largement dépassé. En terminant l'exercice avec une réduction de 39% de ses émissions de CO₂ par rapport à l'exercice de référence 2018/19 (réduction de 43,5% à 16 701 teq CO₂ hors MMV), la Compagnie des Alpes est très en avance sur la trajectoire annoncée en octobre 2022 visant l'atteinte du Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) pour chacun de ses sites au plus tard en 2030.

(en tonnes de CO ₂ émises – scope 1 & 2)	2022/23	2021/22	Var. 2022/23 vs 2021/22	2018/19 ⁽²⁾	Var. 2022/23 vs 2018/19
Emissions de CO₂ ⁽¹⁾					
▪ Domaines skiables et activités outdoor	4 012	14 061	-71%	14 025	-72%
▪ Distribution & Hospitality	1 265	181	n/a	22	n/a
▪ Parcs de loisirs	12 611	13 158	-4%	15 416	-18%
▪ Siège	154	120	+28%	109	-18%
▪ Total Emissions CO₂ Groupe	18 041	27 520	-34%	29 571	-39%

(1) Emissions de CO₂ en cours d'audit par les commissaires aux comptes du Groupe

(2) Ajusté des émissions de DAL, sorti du Groupe

Pour les **Domaines skiables et activités outdoor**, la réduction de 71% des émissions de CO₂ au cours de l'exercice, par rapport au précédent, provient principalement de la généralisation de l'utilisation du biocarburant HVO100 fabriqués à partir d'huiles alimentaires usagées⁹ en remplacement total et durable du gasoil pour toutes les dameuses du groupe. A titre d'illustration, l'ensemble des émissions de CO₂ (scope 1 et 2) correspondant à une seule journée skieur représentent 320 grammes de CO₂ en 2022/23, soit l'équivalent des émissions nécessaires à la production d'1 kilo de pommes en France¹⁰.

Concernant la division **Distribution & Hospitality**, la très grande majorité des émissions provient de MMV, intégré depuis le début de l'exercice 2022/23, et donc non comptabilisé dans les chiffres des exercices précédents. MMV a cependant été actif dans la gestion thermique de ses bâtiments en mettant en place dans sept de ses résidences des équipements de pilotage intelligent des chauffages, ce qui a permis de réduire de 5% à 25% les consommations d'énergie dans les bâtiments concernés.

Enfin, pour la division **Parcs de loisirs**, les émissions de CO₂ (scope 1 et 2) ont poursuivi leur trajectoire de réduction régulière malgré la hausse de la fréquentation et l'extension des périodes d'ouverture. Elles ont diminué de 4% par rapport à 2021/22, ce qui porte à 18% la baisse par rapport à l'exercice de référence 2018/19. Cette nouvelle réduction est le résultat de nombreuses initiatives menées par chacun des parcs, comme notamment les changements de chaudières ou l'électrification des véhicules de service. A titre d'illustration, l'ensemble des émissions de CO₂ (scope 1 et 2) correspondant à une seule journée visiteur + une nuitée, représente 1 130 grammes de CO₂ en 2022/23.

⁹ Hors huile de palme

¹⁰ Source Ademe – Rapport Food GES

10 Engagements et 5 Renoncements pour la mise en œuvre concrète de la Raison d'Être

La Compagnie des Alpes a intégré la Raison d'Être dans les statuts du Groupe à l'occasion de son Assemblée Générale de mars 2022. Le Groupe rappelle que, lors sa communication du 28 juin dernier, il a ensuite annoncé prendre 10 engagements et 5 renoncements qui sont consultables et téléchargeables sur son site internet (<https://engagements.compagniedesalpes.com>).

Ces engagements et renoncements choisis comme cadre de la mise en œuvre concrète de la Raison d'Être sont de trois ordres :

- **5 Engagements de transformation écologique** : réduction des émissions de CO₂ avec un objectif de neutralité carbone sur les scopes 1 et 2 à horizon 2030, actions sur le scope 3 à compter de 2024, préservation et régénération de la biodiversité, gestion de l'eau, des ressources et des déchets... ;
- **5 Engagements pour accompagner la transformation sociale et sociétale** du Groupe et de son écosystème : Plan d'Actionnariat Salarié, bien-être au travail, création d'une académie de formation aux enjeux de demain, fondation pour l'innovation et le soutien aux plus défavorisés et création d'un Laboratoire d'idées composé de chercheurs et de personnalités de la société civile indépendants dont les travaux ont vocation à proposer et approfondir des pistes de réflexions pour l'avenir ;
- **5 Renoncements** : aucune extension nette de ses domaines skiables à l'exception d'adaptations ponctuelles et limitées, pas d'acharnement lorsque l'évolution climatique rend non skiable une partie de ses domaines, pas de production de neige à température positive, plus de recours aux énergies fossiles pour les dameuses, les bus, les bâtiments et les logements que la Compagnie des Alpes opère et pas de projets n'impliquant pas une part majoritaire significative de neige naturelle.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2023/24

Ces perspectives sont données sous réserve d'aléas conjoncturels majeurs.

- **Division Domaines skiables et activités outdoor et division Distribution & Hospitality** (*indications concernant le début de l'exercice*)

Grace aux récentes chutes de neige des dernières semaines, certains domaines ont pu débuter la saison en avance par rapport au calendrier officiel. De plus, à date, la dynamique de réservation est en avance par rapport à celle de l'année dernière, y compris pour les résidences et villages club de MMV. Le Groupe est ainsi confiant pour les prochaines vacances scolaires de Noël.

- **Division Parcs de loisirs** (*indications concernant le début de l'exercice*)

Pour les Parcs de loisirs, l'activité au cours de la saison Halloween, qui avait atteint un plus haut historique l'année dernière, s'est maintenue à un niveau proche de ce plus haut en dépit de conditions météorologiques adverses (tempêtes et fortes précipitations). L'activité au cours de la prochaine saison de Noël sera soutenue cette année par l'ouverture pour la première fois de deux sites supplémentaires : Walibi Belgium et Bellewaerde Park.

- **Excédent Brut Opérationnel**

Compte tenu de la croissance attendue de l'activité pour ses trois métiers, de sa bonne maîtrise des charges et de la baisse attendue des coûts de l'énergie et notamment de l'électricité (attendue en baisse d'environ

10%), dont le prix d'achat a été sécurisé à 100% pour l'année civile 2024, le Groupe se fixe comme objectif d'atteindre en 2023/24 un EBO en croissance de 7% minimum par rapport à l'EBO hors éléments non récurrents de l'exercice 2022/23.

- **Investissements industriels nets**

L'enveloppe d'investissements industriels nets annoncée par le Groupe en décembre 2022, à savoir 245 M€ en moyenne par an pour les 4 exercices de 2021/22 à 2024/25, a été revue légèrement à la baisse. Ainsi, pour les deux exercices restants, à savoir 2023/24 et 2024/25, l'enveloppe devrait être de l'ordre de 270 M€ par an, hors changement de périmètre.

- **Free Cash-Flow opérationnel**

En tenant compte du niveau d'investissements industriels nets, le Groupe prévoit pour cet exercice 2023/24 un Free Cash-Flow opérationnel positif en croissance par rapport à celui de 2022/23.

- **Levier financier**

Le Groupe maintient son objectif d'un levier financier (dette nette / EBO hors IFRS 16) à un niveau maximum de 2,5x hors acquisitions, hors changement de périmètre.

- **Dividende**

Le Groupe réitère également sa politique de dividende, consistant à distribuer environ 50% du résultat net part du Groupe, hors éléments non récurrents.

- **Emissions de CO₂ (scope 1 et 2)**

Dans le cadre de sa politique Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030, la Compagnie des Alpes se fixe pour 2023/24 un objectif de réduction de ses émissions de CO₂ d'environ 15 points supplémentaires par rapport à l'exercice 2022/23, soit c. -54% par rapport à l'exercice de référence 2018/19, à périmètre comparable (hors MMV).

Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance de la Compagnie des Alpes et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de la Compagnie des Alpes (www.compagniedesalpes.com). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.

Prochains rendez-vous 2023/24 :

- | | |
|--|--------------------------------|
| • Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2023/24 : | Mardi 23 janvier, après bourse |
| • Assemblée Générale des Actionnaires : | Jeudi 14 mars, après-midi |
| • Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2023/24 : | Mardi 23 avril, après bourse |

www.compagniedesalpes.com

Annexes

1 - Résultats consolidés de l'exercice 2022-2023 au 30 septembre 2023

(en millions d'euros)	Exercice 2022/2023 Périmètre réel (1)	Exercice 2022/2023 Périmètre comparable (2)	Exercice 2021/2022 Périmètre réel (3)	Variation % Périmètre réel (1) - (3) / (3)	Variation % Périmètre comparable (2) - (3) / (3)
Chiffre d'affaires	1 125,5	1 053,5	958,5	17,4%	9,9%
Excédent Brut Opérationnel (EBO)	307,7	282,9	312,6	-1,6%	-9,5%
EBO/CA	27,3%	26,8%	32,6%		
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	139,6	136,0	169,5	-17,6%	-19,7%
Coût de l'endettement net et divers	-27,6		-19,1		
Charge d'impôt	-24,9		-38,3		
Mises en équivalence	9,8		10,9		
RÉSULTAT NET	96,9		123,0		
Minoritaires	-6,5		-8,6		
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	90,4		114,4		

(2) La variation à périmètre comparable exclut les sociétés du groupe MMV, l'agence immobilière Chalet Time et l'école de ski sous licence Evolution 2, Arc Aventures

2 - Chiffre d'affaires par secteur d'activité l'exercice 2022-2023 au 30 septembre 2023

(en millions d'euros)	Exercice 2022/2023 Périmètre réel (1)	Exercice 2022/2023 Périmètre comparable (2)	Exercice 2021/2022 Périmètre réel retraité (3)	Variation % Périmètre réel (1) - (3) / (3)	Variation % Périmètre comparable (2) - (3) / (3)
Domaines skiables et activités outdoor	489,2	488,7	456,2	7,2%	7,1%
Parcs de loisirs	525,9	525,9	469,4	12,0%	12,0%
Distribution & Hospitality	110,3	38,9	32,9	235,2%	18,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 125,5	1 053,5	958,5	17,4%	9,9%

(2) La variation à périmètre comparable exclut les sociétés du groupe MMV, l'agence immobilière Chalet Time et l'école de ski sous licence Evolution 2, Arc Aventures

(3) Les données publiées au titre de l'exercice 2021/2022 ont été retraitées pour prendre en compte le changement d'organisation du groupe décrit dans les faits marquants

3 - Excédent Brut Opérationnel par secteur d'activité de l'exercice 2022-2023 au 30 septembre 2023

(en millions d'euros)	Exercice 2022/2023 Périmètre réel (1)	% du CA 2022/2023 Périmètre réel	Exercice 2022/2023 Périmètre comparable (2)	Exercice 2021/2022 Périmètre réel retraité (3)	% du CA 2021/2022 Périmètre réel	Variation % Périmètre réel (1) - (3) / (3)	Variation % Périmètre comparable (2) - (3) / (3)
Domaines skiables et activités outdoor	151,1	30,9%	151,1	170,5	37,4%	-11,4%	-11,4%
Parcs de loisirs	140,1	26,6%	140,1	149,1	31,8%	-6,1%	-6,1%
Distribution & Hospitality	23,0	20,8%	-1,9	0,7	2,2%	3105,3%	-363,7%
Holdings et Supports	-6,5	NA	-6,5	-7,8	NA	-17,1%	-17,1%
EXCÉDENT BRUT OPERATIONNEL*	307,7	27,3%	282,9	312,6	32,6%	-1,6%	-9,5%

(3) Les données publiées au titre de l'exercice 2021/2022 ont été retraitées pour prendre en compte le changement d'organisation du groupe décrit dans les faits marquants

* Le groupe a pris la décision d'inclure dans l'Excédent brut opérationnel des métiers la refacturation des prestations de holdings entre CDA SA et les filiales du groupe. L'EBO global du Groupe reste inchangé.

4 - Impacts de la norme IFRS 16 sur la dette nette

en M€	30 sept 2023	30 sept 2022
Dette nette*	900,2	540,6
Dette nette hors IFRS16	562,5	335,7
Dette nette / EBO hors IFRS16	2,0	1,1

*Y compris dettes de loyers

5 – Emissions de GES du Groupe (chiffres lissés ⁽²⁾ – scope 1 et 2). Données historiques et projections

Emissions scope 1 & 2 en teq CO₂ hors D&H

Trajectoire cible

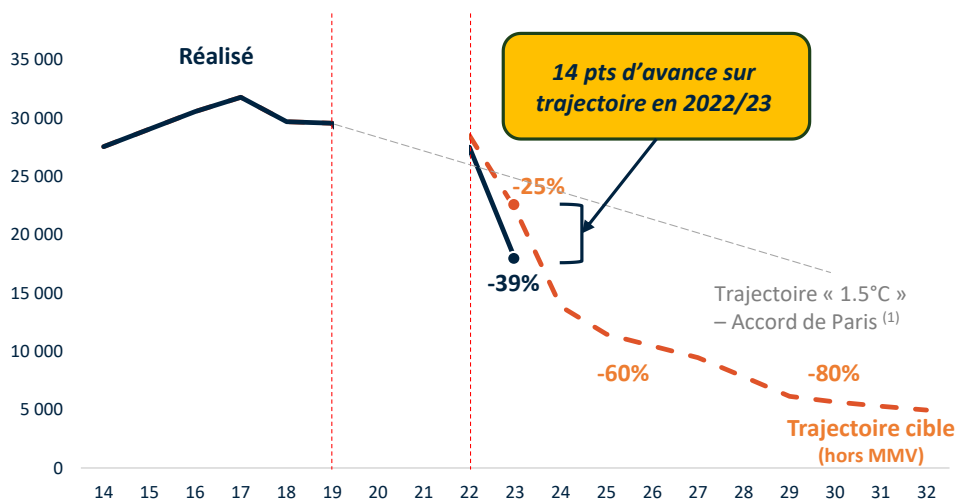
Année de référence 2018/19 : 29 571 teq CO₂



- (1) Les trajectoires « absolute contraction approach » SBTi 1.5° et Well Below (WB) 2°C sont compatibles avec les objectifs des Accords de Paris, avec une correspondance avec le scénario RCP 2.6 du GIEC
 (2) Calculs selon la méthodologie "market -based"

Emissions scope 1 & 2 en teq CO₂ y compris D&H
 (dont MMV) pour le réalisé à partir de 2022/23

Evolutions (%) vs. année de référence 2018/19



Glossaire

Free Cash-Flow Opérationnel : égal aux flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les flux liés aux investissements industriels nets

Investissements industriels nets : acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes des variations de dettes fournisseurs d'immobilisations et des produits de cession d'immobilisations

A PROPOS DE COMPAGNIE DES ALPES

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) façonne des moments de loisirs offrant des parenthèses de vie inoubliables pour des millions de personnes, avec un objectif : permettre à chacun de se reconnecter à soi et aux autres en vivant des moments exceptionnels dans des territoires extraordinaires.

La CDA c'est aujourd'hui 5000 collaborateurs, 10 domaines de montagne parmi les plus beaux des Alpes, 12 parcs de loisirs réputés, la 1^{ère} marketplace de distribution en ligne de séjours dans les Alpes françaises, de l'hébergement, des activités outdoor... opérés dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité, au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients et des territoires dans lesquels elle est présente.

Aménagements structurants, attractions, spectacles, hébergement immersif, digitalisation... la CDA est régulièrement récompensée pour la qualité de son offre et les concepts uniques qu'elle développe.

Soucieuse de l'équilibre des territoires où elle intervient, la CDA souhaite agir à la fois en faveur de leur vitalité et de leur qualité de vie, et en moteur de la transition écologique. Le Groupe croit aux vertus du dialogue avec ses parties prenantes et au respect des spécificités locales et territoriales. Il met ainsi sa capacité d'innovation au service de la recherche de solutions sur mesure ou amplifiables, pour préserver durablement ces espaces extraordinaires. Le Groupe s'est engagé à atteindre le Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030.

Fin 2022, le Groupe a obtenu trois awards internationaux de référence dans ses trois métiers : « Meilleur Groupe exploitant de domaines skiables au monde » (World Ski Awards 2022), « Meilleure attraction au monde » (IAAPA EXPO) pour Chasseurs de Tornades au Futuroscope, et « Best Food & Beverage & Entertainment Experience » (Hospitality Awards) pour le concept Yoonly & Friends.

- ▶ Domaines Skiables et Activités Outdoor : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon – Sixt-Fer-à-Cheval, Evolution 2
- ▶ Parcs de Loisirs : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature, Walibi Belgium (BE), Aqualibi (BE), Bellewaerde Park (BE), Bellewaerde Aquapark (BE), Walibi Holland (NL), Familypark (AT), Chaplin's World (CH)
- ▶ Distribution et Hospitality : Travelfactory (Travelski, Yoonly...), Mountain Collection (ex CDA Agences Immobilières), MMV, les résidences YOONLY&FRIENDS
- ▶ Expertises Transverses : Ingelo, CDA Management, CDA Productions



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Compagnie des Alpes :

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe :	+33 1 46 84 88 97	alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE	+33 1 46 84 88 53	sandra.picard@compagniedesalpes.fr
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs	+33 1 46 84 88 79	alexis.dargent@compagniedesalpes.fr

eCorpus : Xavier YVON – relations presse :	+33 6 88 29 72 37	xavier.yvon@corp-us.fr
--	-------------------	--